

Lettre ouverte aux personnels et aux usagers de l'hôpital public :
« ENSEMBLE, EXIGEONS LE RETRAIT DE LA LOI BACHELOT ! »

Dans notre région, comme partout dans le pays, les hôpitaux publics sont confrontés à de graves difficultés du fait de la politique gouvernementale. La qualité et l'accès aux soins pour tous sont remis en cause. Le projet de loi, dit « loi **Bachelot** » en débat à l'Assemblée Nationale et au Sénat, loin de résoudre les problèmes, constitue un véritable danger pour les hôpitaux publics de proximité. Ce projet de loi va accélérer les restructurations, en accentuant ainsi la désertification médicale de vastes zones du territoire régional et national.

Du fait de la mise en œuvre dogmatique de la tarification à l'activité (T2A), la quasi-totalité des hôpitaux publics ont été mis dans le rouge. C'est le prétexte avancé aujourd'hui pour réorganiser par le biais d'une loi qui, de facto, favorisera le privé au détriment du public mis en concurrence complètement déloyale. « L'exemple » de la situation du Groupement Hospitalier du Havre sur lequel l'Agence Régionale Hospitalière fait pression maximum pour qu'il apure ses comptes... en réduisant les emplois est indicatif des vrais motifs de cette loi. Si l'on n'y prend garde, l'hôpital d'Evreux-Vernon qui subit les mêmes pressions risque de voir sa situation s'aggraver, d'autant que dans le même temps l'ARH, contre l'avis des élus concernés, favorise (avec argent public à l'appui : 25 millions d'€ promis) la construction d'une nouvelle clinique privée à Evreux (250 lits) regroupant les 2 cliniques privées existantes.

Au-delà, ce sont l'ensemble des hôpitaux de proximité de notre territoire régional qui sont menacés comme l'annonçait les quotidiens régionaux et nationaux avec la publication d'une carte des hôpitaux visés par la loi, pour mémoire figuraient sur cette carte - qui n'a jamais été démentie par les autorités - les sites suivants : Eu, Gisors, Pont-Audemer, Bernay, ... s'y ajoute probablement aujourd'hui le site de Vernon dont certains services sont menacés sous couvert de mutualisation des moyens avec Evreux, comme viennent de le dénoncer les élus communistes de cette ville en appelant la population à se mobiliser avec l'ensemble de la communauté hospitalière. Cette loi porte donc bien le risque majeur d'ajouter une crise sanitaire à la crise sociale que connaît notre pays. Malheureusement, sans surprise, cette réforme s'inscrit en effet dans la réduction des moyens alloués à la santé publique, poursuivant le chemin tracé, il y a quelque temps déjà par le rapport Larcher, en plaçant l'hôpital public dans une logique de restructuration purement économique au mépris du principe d'égal accès aux soins. De la rationalisation nous passerons au rationnement ou à l'éloignement des soins pour les patients.

Ce projet fait la part belle au secteur privé. En renforçant le pouvoir des futures agences régionales de santé et celui des directeurs des futures communautés hospitalières territoriales, il fait considérablement reculer la démocratie sanitaire. Les personnels, les usagers, les élus voient leur rôle restreint, ignoré.

Les efforts que la Région et les deux départements portent sur le territoire en matière de cohésion sociale et de démographie médicale risquent d'être vains en regard des conséquences de cette réforme. La proximité d'un hôpital est indispensable dans le maillage territorial, car il est plus près des patients et de leurs familles, plus près de la réalité de terrain ; prévention, diagnostic, accueil et soins, orientation... à même de répondre avec les meilleures garanties de sécurité à une approche solidaire et humaine des problèmes.

A l'Assemblée Nationale comme au Sénat, les parlementaires communistes multiplient les interventions pour exiger le retrait de cette loi. Une exigence portée par les millions de manifestants du 29 janvier, particulièrement celles et ceux du secteur de la santé dans toute leur diversité, et qui sera à nouveau au cœur des manifestations du 19 mars, tant il est de plus en plus évident à travers les reportages qui se multiplient dans les médias sur ce sujet que cette loi risque de nuire gravement à la santé de tous.

Il est urgent en même temps que soit engagé un grand débat national autour d'objectifs tels que la santé gratuite, accessible à tous, l'existence d'une hospitalisation publique dotée des moyens de ses missions, ce qui implique aussi des personnels de santé en nombre suffisant, mieux considérés, mieux rémunérés, ayant des conditions de vie et de travail améliorées.

Christian JUTEL, vice-pdt du conseil régional, en charge des questions de santé,
membre de la commission exécutive de l'ARH (à titre consultatif), du Groupement Régional de Santé
Publique (GRSP), du bureau de la Conférence Régionale de Santé, de la conférence sanitaire du territoire
Evreux-Vernon, du CA du CHIES (Evreux-Vernon)